

KNOWLEDGE SHARING

COMMERCE ET INVESTISSEMENT BONNES PRATIQUES

BRUXELLES, 20-21 FEVRIER 2018

RAPPORT



**POLITIQUES
COMMERCIALES**



**PROCESSUS
APE ET OMC**



**INFRASTRUCTURE
QUALITE**



**QUESTIONS
DOUANIERES**



**COMMERCE ET
INVESTISSEMENT**

Appui aux politiques commerciales **DOUANES**
Trade Policy Support **EUROPEAN** Certificat d'origine électronique
MARKET ACCESS **INVESTMENT PLAN** COMPETITIVITE
QUALITY AND STANDARDS Legislation & Regulation **Value Chain**
DU SECTEUR PRIVE
OPPORTUNITIES EPA implementation

Contenus

5/ INTRODUCTION

9/ GROUPE 1
POLITIQUES COMMERCIALES

13/ GROUPE 2
PROCESSUS APE ET OMC

19/ GROUPE 3
QUESTIONS DOUANIERES

23/ GROUPE 4
INFRASTRUCTURE QUALITE

29/ GROUPE 5
COMMERCE ET INVESTISSEMENT

29/ GROUPE 5A
COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE

33/ GROUPE 5B
TRADECOM II DANS LE NOUVEAU CONTEXTE
DU PLAN D'INVESTISSEMENT EXTERIEUR DE L'UE
ET LA STRATEGIE ACP DU SECTEUR PRIVE

43/ SEANCE DE CLOTURE

Introduction

L'évènement de Partage de Connaissances en matière de Commerce et d'Investissement était organisé par l'UGP TradeCom II le 20 et 21 février 2018, visant à disséminer, le plus largement possible, les bonnes pratiques pertinentes développées par les activités de support du Programme TradeCom II depuis son début, en Décembre 2015.

L'évènement a réuni 110 représentants des Bénéficiaires des Pays ACP et des Communautés Economiques Régionales.

Cinq groupes d'exemples de «bonnes pratiques» ont été proposés pour la première phase du partage de connaissances acquises via les 23 programmes mis en œuvre par le programme TradeCom II au titre du premier devis-programme. Les exemples de bonnes pratiques étaient construits autour des produits ciblés suivants:



POLITIQUE ET REGLEMENTATION COMMERCIALES

Trois domaines clés dans le cadre du groupe sur la politique commerciale:

- Amélioration de la capacité de formulation des politiques commerciales en mettant l'accent sur la résolution du problème des mesures non tarifaires,
- Coordination des politiques commerciales au niveau national, régional et des ACP, et ;
- Gouvernance commerciale améliorée et inclusive au niveau national et régional.



PROGRAMMES COMMERCIAUX DES APE, REGIONAUX ET DE L'OMC

Les deux composantes clés dans le cadre de ce groupe incluent:

- La mise en œuvre des APE, et
- Les négociations commerciales multilatérales.



QUESTIONS DOUANIERES

Dans le cadre de ce groupe, quatre programmes d'appui ont été sélectionnés pour fournir un « bon exemple» sur la base de leurs expériences, notamment:

- Le certificat d'origine sur support électronique
- CARIFORUM – le document administratif unique et l'évaluation en douane
- MSG -- Améliorer l'efficacité des services de facilitation du commerce dans la région
- Les réformes des lois et règlements liés aux douanes.



ACCES AU MARCHÉ ET NORMES

Dans le cadre de ce groupe, quatre programmes d'appui fourniront un « bon exemple» sur la base de leurs expériences, notamment:

- Développer les guides d'exportation pour les exportateurs et communiquer les informations sur les marchés et les informations commerciales au secteur privé et au milieu d'affaires des États ACP;
- Renforcement des capacités dans les domaines clés de la facilitation du commerce, des règles d'origine et de l'analyse du marché ; et
- Soutenir les nouveaux entrepreneurs / petits commerçants dans le cadre de leurs institutions faitières, dont les femmes et les jeunes entrepreneurs via des accords de facilitation du commerce tels que les régimes commerciaux simplifiés.



COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Dans le cadre de ce groupe, les quatre éléments suivants ont été sélectionnés pour fournir des exemples de bonnes pratiques:

- Renforcement du cadre institutionnel pour remédier efficacement aux contraintes liées à l'offre ;
- Soutenir le développement de la chaîne de valeurs et de la chaîne d'approvisionnement par le secteur privé et le système de conformité des exportations afin de promouvoir et de garantir la compétitivité ;
- Renforcement de l'accès au marché / des couloirs d'exportations et des institutions commerciales associées.

MODERATEUR



Viwanou GNASSOUNOU
ASG
Secrétariat ACP



DISCOURS D'OUVERTURE



Patrick I GOMES
Secrétaire Général
Secrétariat ACP

Je souhaite la bienvenue à toutes les délégations et je suis ravi d'être parmi les nombreux acteurs du secteur commercial présent ici, dont les représentants du secteur privé et des communautés économiques régionales. Je remercie le sous-secrétaire général, et tous ceux qui ont facilité l'organisation de cet événement de partage de connaissances, dont Morgan, Christine. Je suis très reconnaissant envers le Contractant TCII et les responsables du groupe de gestion du programme (UGP).

L'activité de partage de connaissances permettra aux pays ACP d'acquérir les bases et l'expérience pour discuter des avantages, des défis et des bonnes pratiques de gestion des connaissances et de leur diffusion qui s'appuie sur les succès des programmes d'appui au commerce ACP du TradeCom I au TradeCom II. Le principal objectif étant la promotion de l'intégration du point de vue qualitatif des économies ACP dans le système commercial mondial. Il est nécessaire de renforcer les capacités des pays ACP pour permettre à ces derniers de tirer équitablement profit de leur part croissant du commerce mondial et en matière d'emploi. Les problèmes d'inégalité dans le système commercial soulèvent plusieurs questions d'ordre politique.

Les incertitudes auxquelles fait face le système du commerce multilatéral appellent au renforcement de nos connaissances, ce qui nous permettra de nous doter des moyens pour accroître notre part dans le commerce mondial, et de faire face aux difficultés générées par les dividendes démographiques, comme celles qui sont créés par nos jeunes qui quittent leurs pays en quête d'une vie meilleure. Cela nécessite également que les jeunes puissent bénéficier du renforcement de la production et des capacités commerciales dans les pays ACP.

Le renforcement ainsi que la quête d'un dynamisme en matière d'opportunités de croissance, de capacités de production spécifique, du commerce sud-sud, et des avantages concurrentiels à l'échelle nationale et régionale en particulier dans le secteur des services, ont tous des convergences potentielles qui devraient conduire les pays ACP vers une trajectoire commerciale. Le secrétariat ACP intensifiera son appui aux pays ACP pour atteindre les objectifs de croissance et d'une meilleure intégration dans l'économie mondiale à travers, entre autres, un portail de commerce pour l'ensemble des pays ACP qui s'appuiera sur les bonnes pratiques de cet événement et les produits du TCII.

« Nous travaillons de façon constructive afin de relever le défi du renforcement et de l'amélioration des opportunités d'échanges intrarégionaux. Ce sont des sujets sur lesquels le secteur privé et les jeunes entrepreneurs doivent se pencher. L'objectif ici étant de créer des emplois durables. La conférence de partage des connaissances devrait donc permettre de relever des bonnes pratiques notamment en ce qui concerne les APE et la nécessité de libérer au maximum le potentiel commercial via le commerce intrarégional.

Le TCII à mi-parcours, nous donne l'occasion d'identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être transposées à une plus grande échelle et d'analyser l'impact de ces dernières sur le commerce. Le Parlement européen exige que la Commission européenne leur donne des exemples précis de bonnes pratiques ou relève les succès enregistrés par le TCII pour présentation. À la suite de cet événement, la CE devrait se rendre au Parlement européen, aux Nations Unies, et dans d'autres plateformes pour illustrer les véritables réussites relatives au commerce et aux pratiques pouvant être appliquées à plus grande échelle, en particulier les résultats pouvant œuvrer en faveur d'un système commercial plus équitable.

La clé réside dans la transparence des chaînes de valeur locales, régionales et mondiales et leurs dimensions équitables. Nous devons améliorer

la connaissance de ces chaînes de valeur et des indications géographiques au-delà des niches, mais dans le contexte local et régional. La nouvelle vision de la coopération Sud-Sud et triangulaire doit être renforcée compte tenu de ce qui pourrait être tiré de ces accords dans l'intérêt de tous.

Le S&E et les études d'impact demanderont un énorme investissement dans cet exercice durant les deux prochaines années pour évaluer l'efficacité de l'aide pour le commerce et produits associés, les résultats concrets, et la manière dont les différents secteurs de la chaîne de valeur sont impactés. Ces deux jours devront donc être consacrés à la présentation de résultats et d'impacts concrets.

Le plan d'investissement extérieur de l'Union européenne (PIE UE) continue de susciter beaucoup d'intérêt autour de ses trois piliers, en particulier en Afrique. L'objectif est de faire pression pour un engagement accru dans les chaînes de valeur dans les zones rurales et urbaines conformément aux engagements pris lors du sommet Afrique-UE. Le TCII peut être pionnier en matière d'exploitation des opportunités de commerce et d'investissement. Les travaux de cette conférence et l'intensification des activités qui en résultera devraient permettre au TCII d'avoir une plus grande visibilité médiatique et de s'imposer lors des grands événements.

DISCOURS D'OUVERTURE



Leonard MIZZI
Directeur par Intérim
Commission Européenne
DEVCO



GROUPE 1

Politique et réglementation commerciales



MODERATOR



Ahmed NDYESHOBOLA

Chef d'Equipe
TradeCom II Programme

PIFS INTEGRATION DES CADRES DE POLITIQUES COMMERCIALES



Shiu RAJ

Directeur des Politiques
et de la Gouvernance
Economique

COMSEC APPUI A LA POLITIQUE COMMERCIALE NATIONALE ET REGIONALE



Teddy Y. SOOBRAMANIEN

Directeur du Programme
Hubs&Spokes

COMESA OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE AVEC LES ECONOMIES DES MARCHES EMERGENTS



Zerezhgi K. KIDANE

Haut Fonctionnaire
des Douanes

CEDEAO CADRE REGIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS COMMERCIAUX



Antoine AGBADOME

Conseiller en Politiques
Commerciales



OBJECTIF DE LA SEANCE

Examiner les bonnes pratiques et les enseignements tirés des politiques commerciales nationales et régionales mises en œuvre pour soutenir le commerce et supprimer les obstacles y relatifs. Un accent particulier sera mis sur les cadres de suivi liés au commerce et aux résultats.



Les Pays ACP du Pacifique—les petits États insulaires—sont très sensibles à l'appui et à la contribution du TCII dans le renforcement de la mise en œuvre de l'intégration régionale des politiques commerciales, et l'application des cadres nationaux de politique commerciale, en plus de l'assistance dont ils bénéficient dans d'autres secteurs clés du commerce. L'aide ciblée génère des résultats concrets qui impacteront positivement la future génération, ce qui dans ce cas constitue un guide pratique et hautement transposable d'intégration des politiques commerciales et de mise en œuvre des cadres nationaux de politique commerciale.

Les demandes et les attentes des bénéficiaires étaient très ambitieuses en termes de couverture et de portée. En raison du volume limité des ressources dans le cadre du TCII et du très grand nombre de bénéficiaires, cette dernière ambition a été réduite à des interventions très spécifiques et ciblées ayant une valeur ajoutée claire.

Les résultats des bonnes pratiques aux Fidji ont entraîné une allocation importante de ressources dans le cadre du budget pour le commerce et l'investissement, couplés à des relations internationales efficaces caractérisées par l'introduction des experts en commerce dans les missions du pays à l'étranger.

La phase de consolidation du programme Hub & Spokes cherche à générer des résultats durables en termes de déploiement de conseillers et de génération de paramètres de viabilité, comme indiqué dans l'appropriation par le bénéficiaire dans les 16 pays et les CER.



FOCUS DU DEBAT

- Les défis auxquels sont confrontés les petits États dans la mise en œuvre de l'agenda commercial national et régional, et l'efficacité du soutien ciblé du TCII en matière d'intégration du commerce et d'application des cadres nationaux relatifs à la politique commerciale ;
- Le partage des bonnes pratiques sur les politiques commerciales en vue de soutenir le développement commercial durable et supprimer les obstacles au commerce. Il reposait également sur l'hypothèse que le groupe ACP a le potentiel pour devenir les prochaines économies des marchés émergents.
- Les cadres juridiques régionaux facilitant l'intégration commerciale et la mise œuvre des accords commerciaux ;
- Les principaux défis nécessitant la recherche continue de bonnes pratiques et leur diffusion ultérieure ;
- Le rapport entre le TCII et les autres donateurs.

7 CER
dans les
régions ACP

22 Conseillers
actuellement
déploés

En ce qui concerne la majorité des régions ACP, les questions de politiques commerciales communes sont bien intégrées dans les programmes régionaux d'intégration commerciale et certaines régions ambitionnent de créer des unions douanières, tandis que d'autres ont déjà réalisé d'énormes avancées en matière d'intégration commerciale. Dans un tel cadre, il existe une politique externe commune. Les régions mettent également en œuvre de nombreux accords commerciaux bilatéraux, dont quelques-uns qui ont été conclus avec les économies des marchés émergents (EME).

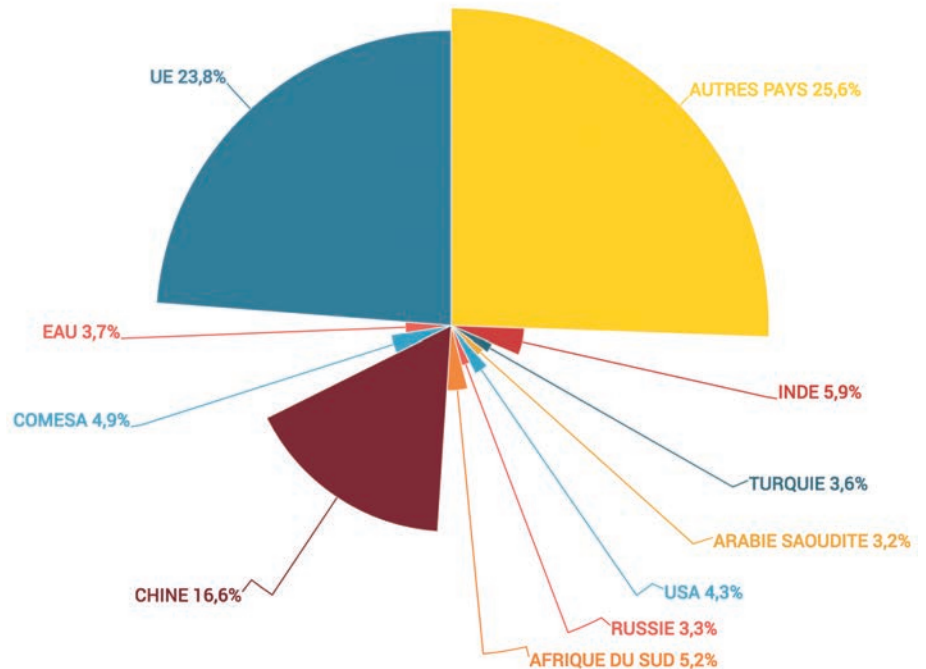




SIX DOMAINES DE RÉSULTATS ÉTABLIS :

- **R1:** Formation des parties prenantes ACP sur les questions de politiques commerciales ;
- **R2:** Élaboration de politiques commerciales efficaces et bonne négociation et mise en œuvre des accords commerciaux ;
- **R3:** Création et renforcement des réseaux consultatifs nationaux et régionaux ;
- **R4:** Renforcement de la collaboration et des partenariats afin d'optimiser les avantages des opportunités d'aide pour le commerce ;
- **R5:** Efficacité de la communication intra-ACP et du partage des connaissances et des bonnes pratiques ;
- **R6:** Capacité des bénéficiaires à prendre en charge et autofinancer le programme et/ou élaborer un deuxième programme sur les défis du commerce contemporain.

COMESA - PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPALES IMPORTATIONS, 2016



Comme dans les programmes intra-ACP, le rapport entre le TCII et les autres donateurs est essentiel. Les études de diagnostic sont encouragées dans le but de tirer avantage des connexions et des synergies inhérentes, car celles-ci sont essentielles pour l'agenda de la politique de développement pour garantir la cohérence des politiques à l'égard des interventions et des politiques de l'UE, en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques. Travailler avec les délégations de l'UE et les autres représentations régionales est vivement encouragé. Pour les bénéficiaires, l'élaboration des stratégies d'aide au commerce est également encouragée. L'accent ici est mis sur la dimension régionale de cette stratégie et la nécessité de se connecter avec les régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique afin de partager les meilleures pratiques et d'apprendre les uns des autres.

L'engagement dans un véritable dialogue sur le commerce équitable pourrait demeurer l'une des grandes priorités en vue de la modernisation de l'aide au commerce et sera pris en considération pour les projets et programmes d'aide actuels et futurs de l'UE comme le TCII.

Les principaux problèmes identifiés comme nécessitant une attention supplémentaire dans la recherche d'exemples de bonnes pratiques pour transposition incluent les points suivants:

- A.** La rotation du personnel qui s'avère être très pratique nécessite un cadre institutionnel pour favoriser la sauvegarde des connaissances et qui permette d'identifier cela comme une possible bonne pratique dans le but d'explorer les possibilités de création de réseaux sans devoir faire appel de façon permanente à des experts externes;
- B.** La mémoire institutionnelle - partage de l'échange d'information et utilisation des institutions de formation comme hôtes clés de transmission de la base d'information;
- C.** Manque total de capacités de gestion du commerce dans les petits Etats ;
- D.** Apprentissage en équipe - application des enseignements tirés et des exemples de bonnes pratiques;
- E.** Dimension régionale - connaître les bonnes pratiques dans les autres pays et régions ACP.

L'un des mécanismes pour faire face à la forte roulement du personnel, en particulier dans les petits Etats avec des contraintes de capacités marquées, consiste à créer un réseau d'experts pour conserver l'expérience et la partager - similaire au mécanisme du portail de commerce. À défaut, le pays pourrait appliquer la bonne pratique du Fidji : où le pays a soutenu le commerce et les PME à travers un appui ciblé, l'intégration horizontale et verticale du commerce dans le programme de développement. Ils ont également fait des efforts au niveau international avec des responsables du commerce dans les Ambassades. Des leçons ont également été tirées de l'expérience d'un autre petit État, les îles Salomon, sur le cadre de politique en matière de commerce et d'investissement dans lequel elles procèdent à des consultations étendues de façon inclusive.



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

PIFS

1. L'intégration du commerce est un processus continu. Les « supports d'information - lignes directrices » sont donc essentiels, car ils constituent un véritable manuel pratique. Niue constitue un bon exemple pratique en matière de mise en œuvre du cadre des politiques commerciales.
2. L'intégration du commerce est un processus à double sens, dont la réalisation nécessite « l'implication de l'ensemble du gouvernement ». L'élaboration du Guide de l'intégration du commerce s'est donc faite de manière inclusive:
 - Les organismes de planification (ministère de l'Économie) ont participé à l'atelier régional sur l'intégration du commerce et à l'élaboration de modules de traitement des transactions (TPF).
 - Les spécialistes des diverses questions liées au commerce ont contribué à l'élaboration du guide. Les problèmes sociaux et les connaissances de la population locale ont été intégrés dans les plans d'intégration du commerce
3. Les meilleures cadres réglementaires requièrent la mobilisation du capital humain durant leur mise en œuvre, une ressource très rare dans la plupart des pays ACP du Pacifique. C'est pourquoi:
 - Il est recommandé de poursuivre les programmes de renforcement des capacités à travers les différents TCII, H&S, etc.
 - Les programmes d'apprentissage croisé Sud-Sud (dans le cadre du TCII et de l'H&S) ouvrent la porte à un transfert rapide des connaissances d'une personne à une autre.
4. La participation du secteur privé (et des responsables) à l'intégration du commerce est le facteur qui change la donne en matière du cadre du commerce et d'investissement, en plus de sa contribution au renforcement du leadership politique et de l'appropriation.

COMSEC

VIABILITÉ DES BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

1. L'ensemble des instruments de facilitation du commerce du Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA) qui se sont révélés efficaces dans la promotion des objectifs commerciaux régionaux et d'intégration, à l'exemple du Régime commercial simplifié (STR) du COMESA, dans l'optique de favoriser les activités des PME et des petits commerçants transfrontaliers ;
2. Mettre en place des réseaux commerciaux inclusifs et efficaces qui sont essentiels pour la formulation, la négociation et la mise en œuvre de politiques:
 - Création du comité régional du CARICOM pour la facilitation des échanges, faisant le point sur les ratifications ;
 - Groupes régionaux APE pour examiner/échanger sur le suivi et la mise en œuvre.
3. Durabilité - engagement ferme du bénéficiaire pour atteindre des objectifs de l'assistance technique (TA)-intervention et contribution des bénéficiaires dès le lancement des programmes;
4. Dynamique future et changeante :
 - Commerce électronique et les avancées technologiques au service du commerce transfrontalier—législation et mise en œuvre des accords commerciaux ;
 - Changement climatique et impact sur le commerce en particulier pour les petits États insulaires/marchés verts et investissements, ODD et politique commerciale;
 - Tendances changeantes - commerce de services, CVM, CVR et renforcement des chaînes de valeur, efforts d'intégration régionale.

COMESA

Principaux exemples de bonnes pratiques dans le cadre de l'assistance TCII relatives aux opportunités de commerce et d'investissement avec les économies de marchés émergents :

1. Solutions pratiques pour la mise en œuvre de sa politique extérieure commerciale commune (CETP);
2. Identification des principales stratégies « offensives » en matière de promotion des exportations;
3. Développement d'une stratégie régionale dans l'optique de supprimer les obstacles au commerce existants et de saisir les opportunités pour les États membres du COMESA de s'engager de façon significative avec les économies de marchés émergents (EME) dans le domaine du commerce et de l'investissement;
4. La stratégie est corroborée par les conclusions de l'étude de diagnostic sur les opportunités de commerce et d'investissement avec les EME
5. Préparer les États membres du COMESA à exploiter et à mettre en œuvre les opportunités de commerce et d'investissement qui ont été identifiées avec les EME dans leur intérêt à travers, notamment:
 - L'élimination des contraintes liées à l'offre;
 - Le renforcement de l'accès aux marchés des EME;
 - La promotion de l'utilisation du programme Chine PMA; et
 - La négociation d'accord de libre-échange avec les EME sélectionnées.

CEDEAO

Les exemples de bonne pratique en ce qui concerne le cadre régional pour le règlement de différends relativement aux APE qui pourraient également servir d'exemples de bonnes pratiques pour d'autres régions comprenaient les éléments suivants:

Deux bonnes pratiques relatives au cadre juridique :

1. L'élaboration du cadre juridique et des procédures dont :
 - un mécanisme de prévention avant le différend ;
 - le mécanisme de règlement des différends ; et
 - la médiation en cas d'échec du règlement.
2. La forte implication des États membres et des organisations régionales dans le cadre régional de règlement de disputes.



GROUPE 2

Processus

dans le cadre des APE

et de l'OMC



MODERATEUR



El Hadji DIOUF
Programme TradeCom II

CARIFORUM

CADRE REGLEMENTAIRE
POUR LA MISE EN
ŒUVRE DES APE



Alexis DOWNES-AMSTERDAM
Directrice
Unité de mise en œuvre
APE UE-CARIFORUM

DG COMMERCE

LES BONNES PRATIQUES
DE LA CE RELATIVES
AUX APE



Remco VAHL
Expert commercial principal
DG Commerce

COORDONNATEUR ACP (Genève)

PARTICIPATION EFFICACE
DES PAYS ACP AUX
NEGOCIATIONS OMC



Neville TOTARAM
Représentant permanent
adjoint de la Guyana
à Genève

OECD

SUBVENTIONS A
LA PÊCHE ET AU
DEVELOPPEMENT



Virginia PAUL
Responsable de l'Unité des
Politiques Commerciales
Commission OECD

SENEGAL

MISE EN ŒUVRE DE
L'ACCORD SUR LA
FACILITATION DES
ECHANGES DE L'OMC



Assome DIATTA
Directeur du Commerce
Extérieur
Senegal



OBJECTIF DE LA SEANCE

Signaler les bonnes pratiques et les leçons tirées relativement à l'assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre des APE susceptibles d'être transposées aux niveaux national et régional ; et les progrès accomplis pour l'atteinte de positions de négociation communes pour l'ensemble des pays ACP à l'OMC et du cas des subventions à la pêche.



La mise en œuvre des APE pose beaucoup d'exigences aux parties et en particulier aux pays ACP qui sont signataires des accords. À cet égard, la demande de soutien a tendance à être assez ambitieuse, trop diversifiée et trop large dans la mesure où une seule aide octroyée pour un projet ne peut pas permettre de résoudre tous les problèmes. Les bénéficiaires ont vraiment apprécié la possibilité donnée au donateur de rejeter certains aspects de la demande s'il s'avère de cette dernière est trop ambitieuse.

Les contraintes de capacité au niveau national liées à l'application de tous les volets de la mise en œuvre des APE sont fortement ressenties dans plusieurs pays. Les experts nationaux en commerce se sentent dépassés par les demandes et ne disposent pas des capacités essentielles pour gérer de telles demandes et attentes. Cela est plus visible dans les petits Etats.

L'appui du TCII à la mise en œuvre des APE est très apprécié, car il a permis de faire émerger pour le CARIFORUM six fois plus d'exemples de bonnes pratiques allant de 5 projets de loi et les guides juridiques respectifs pour l'intégration et la mise en œuvre de ces projets de loi au niveau des États membres à la transposition de la tarification APE au SH 2017.



FOCUS DU DEBAT

- Les exemples de bonnes pratiques relatifs au soutien du TCII pour la mise en œuvre des APE et des bonnes pratiques globales tirées des APE ;
- La participation efficace aux négociations de l'OMC et les exemples de bonnes pratiques sous-jacentes à d'assistance du TCII ;
- Les expériences régionales de négociations OMC sur les questions commerciales qui sont essentielles pour le développement des États membres et les exemples de bonnes pratiques liées au soutien du TCII.
- Les exemples de bonnes pratiques en lien avec l'appui du TCII pour mise en œuvre par les pays signataires de l'accord de facilitation des échanges de l'OMC.



Sur la base de l'expérience de la CE dans la mise en œuvre des sept (7) APE (5 en Afrique, 1 au Car, 1 dans le Pacifique—applicable dans 29 pays ACP les points suivants étaient pertinents :

1. Douanes - la capacité des douanes à mettre en œuvre les APE est un domaine qui mérite un appui supplémentaire compte tenu des grands travaux très techniques à l'agenda de ces institutions (ajustements tarifaires, la nomenclature appropriée qui demeure un objectif mouvant, les règles d'origines, etc.) ;
2. Statistiques - fiabilité des statistiques et collecte des données en temps voulu pour faciliter le renforcement du commerce et la mise en œuvre des stratégies
3. Chaînes des valeur - l'APE vise à aider les pays partenaires à s'intégrer dans la CVR et la CVM; l'assistance ici doit être fournie en réponse à l'énorme volume de travail analytique qui en découle.

Concernant le soutien du TCII pour la participation effective du Groupe ACP aux négociations de l'OMC, il a été noté avec une grande satisfaction que l'énorme travail d'équipe entre les missions ACP, le Secrétariat ACP, les points fiscaux et l'équipe de conseillers TCII dans les domaines clés de la pêche, de l'agriculture et du SDT et des services

L'APPUI DU TCII EN FAVEUR DE L'APE-CARIFORUM | EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

RESULTATS	LIVRABLES
1 Promouvoir un environnement juridique propice Renforcement de l'environnement juridique et réglementaire dans les États du CARIFORUM.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modification de cinq (5) projets de loi-types sur le secteur des services ➤ Guides pour l'incorporation en vue de faciliter la transposition dans le droit national ➤ Un projet ARM CARIFORUM sur les services d'architecture ➤ Projet de loi type ARM CARIFORUM ➤ Amélioration de la capacité de transposition des projets de loi type dans le droit national
2 Promouvoir un environnement juridique propice- Données commerciales à communiquer au mécanisme de l'OMC pour la transparence.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Validation et communication des données commerciales à l'OMC pour la présentation factuelle de l'APE CF-UE ➤ Élaboration de positions concrètes sur le projet de rapport de présentation factuel (PF) CF-UE sur l'APE CF-UE
3 Promouvoir un environnement juridique propice: ➤ Actualisation des APE pour le HS 2017	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de transposition du tarif douanier de l'APE et des règles d'origine
4 Renforcer la capacité de l'Unité de mise en œuvre de l'APE : ➤ Amélioration du suivi de la mise en œuvre de l'APE CARIFORUM-UE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de cadre concernant le système de surveillance CF-UE ➤ Conception de la feuille de route de mise en œuvre de l'APE – Guide des meilleures pratiques
5 Renforcer la capacité de l'Unité de mise en œuvre de l'APE : ➤ Renforcement du partage des connaissances sur les opportunités et l'APE CF-UE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation des documents d'éducation publique

a accentué l'efficacité attendue. Cela a permis au coordonnateur du Groupe ACP d'organiser un certain nombre de consultations avec les principaux membres de l'OMC en amont de la CM11.

Les produits stratégiques de l'appui du TCII, mis en œuvre avec beaucoup de succès, comprenaient des études techniques, des notes d'information et des positions de négociation. Sur ce dernier point, les résultats de la CM 11 relatifs aux négociations sur la pêche reflétaient pleinement la position des ACP. La décision ministérielle, bien que non contraignante, reflétait également la position des ACP concernant les effets et les réponses aux catastrophes naturelles. Bien qu'aucune conférence ministérielle ne soit prévue en 2018, le groupe ACP considère cette année

comme celle de la préparation aux nouveaux défis tels que le commerce électronique, les MPME,(MSMZ), etc. Un soutien supplémentaire du TCII pourrait être organisé autour des travaux préparatoires du Groupe relativement aux nouveaux défis.

En ce qui concerne les petits États membres de l'OECD qui sont vulnérables et dépendants des échanges, l'appui du TCII a été conçu autour, entre autres, des négociations sur les subventions à la pêche dans le cadre de l'OMC. Le soutien est fondé sur la nécessité pour la Commission et ses États membres de répondre aux besoins des petits pêcheurs artisanaux (SSAF) qui représentent 90 % des personnes engagées dans la capture des espèces sauvages, mais seulement un tiers de la production mondiale.



Cela tient également compte des dispositions de l'OMC relatives au traitement spécial et différencié (SDT) pour les petits États insulaires en développement.

À cet effet, deux séries de résultats ont été atteintes:




En ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord commercial multilatéral et en particulier de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, les principaux domaines de succès résultant de l'appui du TCII englobent:

- Renforcement des capacités des responsables de la gestion du commerce et des principales parties prenantes ; et
- L'expérience acquise dans la mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux constituera un exemple de bonne pratique pour la mise en œuvre d'accords commerciaux successifs tels que la CFTA (pour l'Afrique).




DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'AVENIR




Soutien à la mise en œuvre des principaux domaines prioritaires cibles comme les cadres juridiques, les plans de mise en œuvre, et le renforcement de capacités ciblées pour :


- Les administrations douanières
- Les statistiques commerciales
- Travaux analytiques sur l'intégration dans les CVR et les CVM
- Promouvoir le partage des connaissances sur les expériences et les bonnes pratiques.



Soutien au renforcement de la participation effective du Groupe ACP aux négociations de l'OMC, ciblant également les principaux domaines de résultats dans le cadre des nouvelles problématiques en vue de la préparation de la CM12.



Soutien à la mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux.



Soutenir le rapprochement continu entre les responsables / experts commerciaux et les spécialistes de la qualité des infrastructures (IQ).



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

CARIFORUM

L'appui du TCII génère des résultats quantifiables cinq fois plus élevés qui constituent essentiellement des exemples de bonnes pratiques pour la mise en œuvre des APE:

1. Cadre juridique et réglementaire-5 modèles de loi-types et guides pour la transposition dans la législation nationale;
2. ARM-renforcement des capacités dans les États sur partage des connaissances pour un meilleur résultat;
3. Intégration régionale-loi autorisant l'harmonisation de la législation dans les États;
4. Transmission des données OMC-positions partagées avec la CE;
5. Transposition de la tarification APE au SH 2017.

De plus, l'appui du TCII favorise la conception d'un cadre pour un suivi conjoint (CF-EU) de la mise en œuvre des APE qui devrait être approuvé par le Conseil des Ministres. L'aide a également facilité la mise sur pied de pratiques consultatives avec les États membres.

L'appui ciblé du TCII au Groupe APE CARIFORUM a généré des capacités pour l'administration et le soutien technique du processus de mise en œuvre des APE. Le Groupe a également été en mesure de mobiliser les ressources du TCII avec des financements propres pour atteindre pleinement le champ d'application des 5 domaines de résultats et des exemples de bonnes pratiques. La mobilisation des ressources par le bénéficiaire constitue donc le sixième exemple de bonnes pratiques.

DG COMMERCE

Les exemples les plus généraux de bonnes pratiques relativement à la mise en œuvre des APE en cours sont de trois types :

1. APE – mise en œuvre des 7 APE:
 - ↘ 5 en Afrique
 - ↘ 1 dans le Pacifique
 - ↘ 1 dans les Caraïbes

29 pays partenaires au total;
2. Le renforcement des plans de mise en œuvre au niveau national et l'allocation des ressources disponibles;
3. Efforts de renforcement des capacités des douanes, services de statistiques et les travaux d'analyse afin de promouvoir de développement de la chaîne de valeur.

OECD

Les produits des activités de renforcement des capacités dans le contexte des négociations sur les subventions à la pêche de l'OMC et les 3 exemples de bonnes pratiques issues de l'appui du TCII sont :

1. La production de données empirique sur le secteur de la pêche;
2. Les contributions des experts nationaux et régionaux en pêche;
3. La collaboration entre les experts en commerce et en pêche.

ACPGENEVE

Les produits clés de l'appui du TCII pouvant être considérés comme des exemples de bonnes pratiques avaient trait à une bonne préparation avant la CM11:

1. Études sur le soutien interne à l'agriculture, les subventions à la pêche, les réglementations nationales sur l'agriculture et les services;
2. Documents de négociation sur les subventions à la pêche et les soutiens internes au secteur agricole;
3. État d'avancement général des rapports sur l'agriculture, les réglementations, les services, le traitement spécial et différencié, les négociations, et l'examen des domaines des travaux ordinaires du Conseil général dans la préparation de la MC11;
4. Soutien aux séances de réflexion et séminaires ACP.

SENEGAL

Les principaux domaines de résultats considérés comme des exemples de bonnes pratiques englobent :

1. Les mécanismes de consultation entre les responsables du commerce et les principales parties prenantes sur la bonne mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges;
2. Ces mécanismes doivent être reproduits pour la mise en œuvre d'autres accords commerciaux régionaux comme le CFTA.



GROUPE 3

Questions Douanières



MODERATEUR



Morgan GITHINJI
Secrétariat ACP

CARIFORUM DEVELOPPEMENT DES DOUANES



Sean TAYLOR
Spécialiste en commerce
de marchandise
Unité de mise en œuvre
de l'APE CARIFORUM-UE

COMESA LE CERTIFICAT D'ORIGINE SUR SUPPORT ELECTRONIQUE



Zerezghi K. KIDANE
Haut Fonctionnaire
des douanes

MSG EFFICACITE DES SERVICES DE FACILITATION DU COMMERCE DU MSG



Henry SANDAY
Conseiller en Commerce
et Investissement

NIOUE PRINCIPALES REFORMES DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION DOUANIERES



Frank SIONEHOLO
Responsable des questions
économiques, de la planification
et du développement,
Département des finances et de
la planification

DG COMMERCE REFLEXIONS SUR LES BONNES PRATIQUES



Athanassios RAMMOS
Officier Supérieur



OBJECTIF DE LA SEANCE

Identifier les résultats tangibles afin d'améliorer l'efficacité et réduire les coûts des transactions associés à la circulation des marchandises à travers les frontières, les exemples de bonnes pratiques pour reproduction dans le cadre du TradeComII, et les futurs besoins.



FOCUS DU DEBAT

- Les exemples de bonnes pratiques sur le développement des douanes dans le cadre des APE;
- Les avancées innovantes en matière d'instruments de facilitation, en particulier le certificat d'origine sur support électronique;
- Les mesures pour renforcer l'efficacité des services de facilitation du commerce;
- Les réformes appropriées des lois et règlements liés aux douanes;
- Réflexions générales sur les bonnes pratiques en matière douanière.



L'article 31 (2) (c) de l'APE (par exemple l'APE CF-UE) fait expressément état de la nécessité de mettre en œuvre un document administratif unique (DAU) ou son équivalent électronique dans la partie UE et les États partenaires (dans la région APE). Le DAU régional présente les avantages suivants :

- Simplification des exigences administratives
- Rationalisation et réduction de la documentation administrative;
- Uniformisation des données requises; et
- Harmonisation des données partagées d'un État membre à l'autre.

Et l'article 33 exige que l'accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 régit les évaluations en douane appliquées au commerce entre les parties. Ces articles sous-tendent l'appui du TCII dans ce domaine et les produits ciblés.

En ce qui concerne l'efficacité des douanes liées aux frontières à l'intérieur et/ou à l'extérieur d'une ZLE régionale donnée, l'utilisation de certificats d'origine est essentielle. Comme les ZLE tire avantage du e-commerce et tend vers une ZLE numérique, l'utilisation du certificat

électronique d'origine (eCO) devient l'outil approprié pour renforcer l'efficacité des opérations douanières. La COMESA a fait des progrès dans cette direction et est sur le point de lancer un eCO dont les principales caractéristiques englobent, entre autres :

- Une stratégie régionale reconnue par les EM;
- Un système électronique totalement informatisé (avancé);
- Peut être intégré ou lié au système SYDONIA ou à d'autres systèmes automatisés compatibles;
- Sécurité (avec une signature élec. (Numérique) et un code barre sur eCO);
- Simple et facile pour suivre l'eCO accordé.

Renforcer l'efficacité de la facilitation du commerce dans les petits États insulaires comme le Melanesian Sperahead Group (MSG) qui dépendent des deux systèmes, infrastructures de transport aérien et maritime et dont les services pour l'intégration et le développement des échanges, est crucial. L'appui du TCII visait, entre autres, à élaborer des propositions visant à améliorer l'efficacité des services de transport aérien et maritime.



DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'AVENIR

Évaluer les coûts et avantages de l'APE.



Faciliter et permettre aux pays ACP de se concerter et de mettre en commun des informations et partager leur expérience.

Appuyer la mise en œuvre et l'application effective des législations douanières reposant sur de bonnes idées.



Appuyer la construction de bonnes relations avec le monde des affaires et les opérateurs économiques pour assurer leur participation et leur soutien aux réformes sur les douanes.

Soutenir l'interdiction des contrôles avant expédition dans la mesure où ils sont une entrave à l'expansion et au développement du commerce.



Soutenir l'application de l'évaluation des risques de conformité pour améliorer l'efficacité, la transparence et la réduction des coûts des opérations douanières ou de facilitation des échanges.

L'amélioration des services de facilitation du commerce a également fourni la motivation nécessaire pour les réformes douanières. Ces dernières, dans les petits Etats comme Niue, visent, entre autres à :

- Améliorer la collecte des revenus ;
- Contribuer à une croissance économique plus forte ; et
- Améliorer les contrôles aux frontières.

Le bon fonctionnement des procédures douanières facilite le commerce.





EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

CARIFORUM-DAU

Préparer les États membres du CARIFORUM à mettre en œuvre le DAU et renforcer les évaluations en douane au titre de l'APE CF-UE à travers, notamment:

1. L'engagement des principales parties prenantes à militer pour la mise en œuvre du DAU ;
2. L'engagement des principales parties prenantes à militer pour le renforcement de l'évaluation en douane ;
1. Les communications régulières du Comité de suivi et d'évaluation.

COMESA

Les exemples de bonnes pratiques concernant le certificat d'origine électronique qui peuvent aussi servir de cas de bonnes pratiques dans d'autres régions sont les suivantes :

1. Un eCO-système simplifié (architecture) ;
2. L'élaboration du cadre juridique pour sa mise en œuvre et du manuel d'utilisation dans trois langues ;
3. Faciliter l'utilisation des systèmes douaniers standards comme le système SYDONIA ;

4. Plan d'action pour le pilotage de la mise en œuvre
5. Lier la ZLE digitale du COMESA et la facilitation du commerce virtuel ;
6. Garantir la durabilité dans le cadre du programme régional d'intégration commerciale élargi et des ressources associées.

MSG

Les exemples de bonnes pratiques concernant le renforcement de l'efficacité des services de facilitation du commerce dans la région MSG sont les suivants :

1. Le Secrétariat du MSG et l'équipe TCII ont travaillé avec les principales parties prenantes du secteur privé sur les réformes destinées à faciliter l'appropriation (suppression des suspensions), la mise en œuvre et la viabilité ;
2. Développement de la Division du commerce du Secrétariat du MSG en vue du suivi des flux commerciaux intra-régionaux et internationaux ;
3. Élaboration et grande diffusion de l'annuaire électronique des entreprises dans la région MSG.

NIOUE

Les exemples de bonnes pratiques promues par le TCII englobent, entre autres :

1. La rationalisation des procédures douanières ;
2. La classification HS2017 ;
3. La réduction du temps nécessaire pour dédouaner les marchandises ; et
4. Le déclenchement de « la vague de changement » en réponse à l'envie d'améliorer les services de facilitation du commerce.

DG TRADE

Les bonnes pratiques tirées des avancées sur les questions douanières dans les pays ACP englobent, entre autres :

1. Le développement et la gestion des systèmes de guidet uniques ;
2. Développement et mise en œuvre de l'eCO ;
3. Législation douanière fondée sur des bonnes idées à respecter à travers une mise en œuvre et une application effective ;
4. De bonnes relations avec le monde des affaires et les opérateurs économiques pour garantir leur participation et leur soutien aux réformes sur les questions douanières



CLUSTER 4

Infrastructure

Qualité



MODERATEUR



Morgan GITHINJI
Secrétariat ACP

CAE
PARTAGE DE
CONNAISSANCE AVEC
LES MILIEUX DES AFFAIRE
SUR LES EXIGENCES
LIEES AU COMMERCE
DANS LE CADRE DE LA
STRATEGIE EN MATIERE
D'EXPORTATIONS DE CAE



Lawrence OTHIENO
Conseiller Commercial
Régional

OAPI
QUALITE ET NORMES
EN FAVEUR DE LA
COMPETITIVITE DES PME



Jean-Baptiste WAGO
Directeur Général Adjoint

CROS-Q
PARTAGE DE
CONNAISSANCES SUR
LES AVANTAGES DE
L'INFRASTRUCTURE
QUALITE AU TITRE DESAPE



Deryck OMAR
Directeur Exécutif

ARSO
GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT
QUALITE DES PRODUITS
POUR DES EXPORTATIONS
AGRO-ALIMENTAIRES



Hermogene NSENGIMANA
Secrétaire général

DG COMMERCE
INFRASTRUCTURE
QUALITE ET
COMPETITIVITE DE LA
CHAÎNE DE VALEUR



Moustapha MAGUMU
Responsable des questions
commerciales, APE


**OBJECTIF
DE LA SEANCE**

Étudier les exemples de bonnes pratiques de l'infrastructure qualité au niveau régional et national visant à soutenir la compétitivité des exportations à ce jour, et les nouveaux besoins à venir.



L'infrastructure qualité—les questions relatives aux OTC et SPS allant de la standardisation à la métrologie en passant par la sensibilisation, l'inspection, les essais et la certification—sont mieux abordées dans une perspective positive dans le but de faciliter l'amélioration de la compétitivité des entreprises, y compris des petits commerçants transfrontaliers (femmes et jeunes). À cet égard, les éléments clés de l'IQ constituent les bonnes pratiques de base pour l'élaboration de normes et d'évaluations de conformité associées.

Pour les pays ACP et le milieu des affaires, l'IQ est essentiel pour l'accès à de nouveaux marchés et une participation effective dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Pour ce faire, l'IQ garantit :

- des gains concurrentiels de productivité pour les principaux produits des entreprises;
- la conformité aux exigences du marché;
- la connectivité aux nouveaux marchés d'exportation et clients ciblés.

De plus, l'IQ et plus particulièrement l'utilisation de normes par l'ensemble du milieu des affaires, y compris les PME, soutient:

- la production et la commercialisation de services et produits compétitifs;
- la conformité à la réglementation;
- la sécurité des produits commercialisés.


**FOCUS
DU DEBAT**

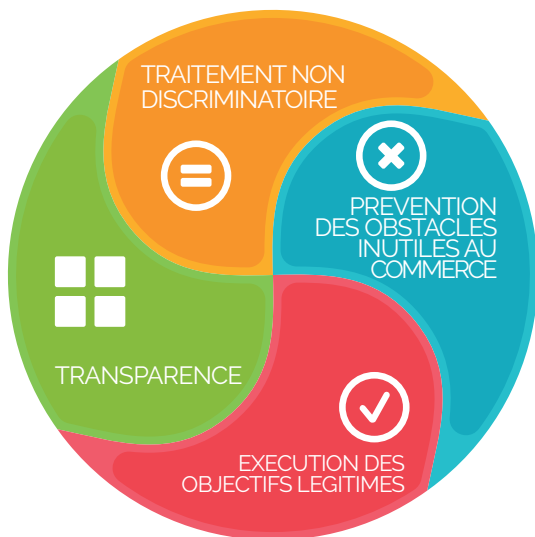
- Les bonnes pratiques régionales et nationales en matière d'infrastructure qualité en faveur de la compétitivité des exportations dans les organisations régionales ACP;
- Le partage des connaissances avec le monde des affaires, y compris les femmes commerçantes et les jeunes commerçants, sur l'essence de l'infrastructure qualité ;
- Les besoins actuels et futurs du secteur de l'IQ dans les pays ACP;
- L'importance des infrastructures de qualité dans la mise en œuvre des APE ou des APE intérimaires signés;
- La robustesse de la qualité des produits vendus sur le marché national, régional ou international qui aura un impact économique positif et également sur les consommateurs; et
- L'objectif global d'accroître la compétitivité.

L'UE attache une importance particulière à l'IQ par rapport aux trois facteurs suivants:

- L'importance du commerce dans le contexte mondial—pour la croissance et la création d'emplois, par conséquent, les partenaires commerciaux des pays développés continuent de faire face à une augmentation des niveaux de normes et de procédures législatives destinées à apporter la preuve que les normes ont été respectées / sont conformes;
- L'IQ est essentielle pour la bonne mise en œuvre des APE, avec:
 - ▶ Des avantages en matière d'amélioration des flux commerciaux extérieurs;
 - ▶ Des avantages en matière d'amélioration des flux commerciaux intra-ACP - des avantages en matière de santé et de sécurité pour les consommateurs ACP;
 - ▶ Bonne gouvernance - par la reconnaissance mutuelle et la mise en œuvre des accords internationaux de l'OMC et du chapitre sur les OTC dans les APE;
 - ▶ Promotion des chaînes de valeur de transformation locales;
 - ▶ Promotion de l'accroissement des capacités de production et de productivité;
- Pour sa part, l'UE considère le manque éventuel d'organismes de contrôle des capacités de l'IQ comme un gaspillage de ressources qui se traduit par la création d'organismes de contrôle et le rejet coûteux des produits importés.



PRINCIPES DE L'ACCORD OTC DE L'OMC



Les domaines de réussite de l'assistance technique dans ce volet englobent:

- La réalisation d'un travail tangible sur le tarif extérieur commun de la région CAE;
- L'assistance dans la promotion et la facilitation du commerce à l'élimination des OT à la promotion et à la facilitation du commerce, grâce à l'élimination des ONT et au renforcement de l'harmonisation des normes;
- Le renforcement de l'infrastructure qualité nationale et régionale et l'harmonisation des normes et règlements techniques (OAPI et CROSQ);
- Fort impact de la normalisation dans des secteurs particuliers comme l'agroalimentaire tout en soutenant un modèle de stabilisation à travers le renforcement des capacités (ARSO);
- Le branding (et le re-branding) pour soutenir et promouvoir les normes de durabilité comme moyen de sensibilisation.

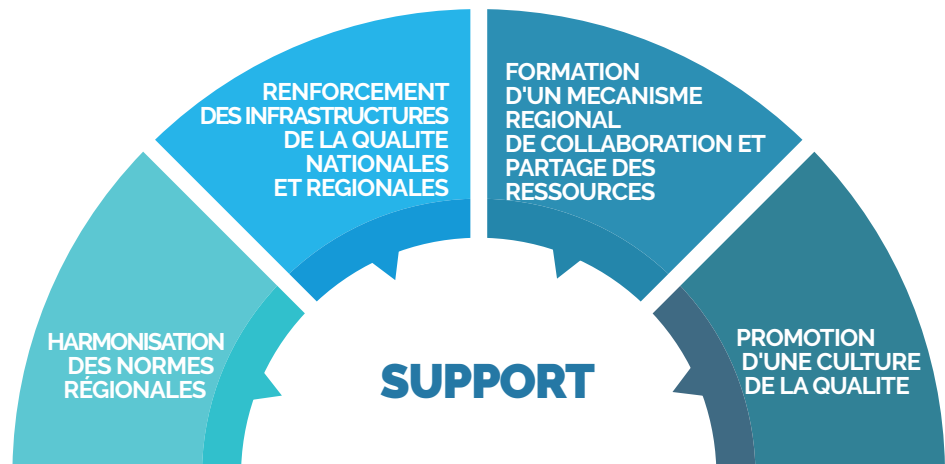
INFRASTRUCTURES QUALITE



Les futurs travaux sur le développement de l'infrastructure qualité dans les régions ACP englobent:

- Les activités d'évaluation de la conformité;
- L'infrastructure qualité fait partie intégrante du développement et de l'intégration des chaînes de valeur;
- La nécessité de promouvoir une culture de la qualité en matière d'exportation et de commerce
- La promotion de l'échange d'informations en matière d'harmonisation, d'équivalence et d'accréditation au niveau régional;
- Mieux comprendre l'impact négatif du manque d'infrastructure de qualité ou d'installations internationalement reconnues;
- L'amélioration de la gestion de la qualité et de la conformité à l'IQ;
- Ciblage des secteurs avec un potentiel de compétitivité, tels que les produits de niche et la promotion de l'intégration de la chaîne de valeur;
- Nécessité d'envisager la participation d'organisations de la société civile axées sur le client dans la promotion d'une culture de qualité.

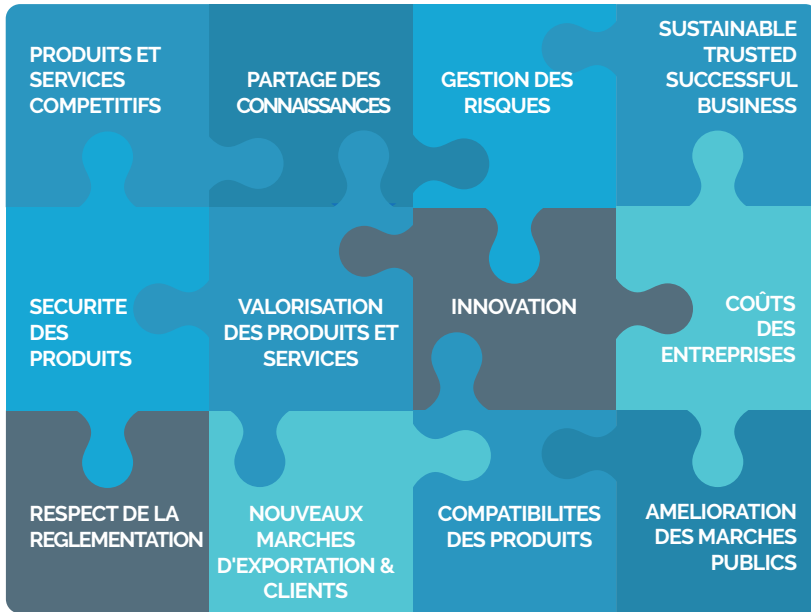
BONNES PRATIQUES REPRODUCTIBLES DE IQ



SOUTIEN AUX PMES - MODELE DE MATURITE



DOMAINES DE CROISSANCE DES PME - NORMES EXISTANTES



NORMES DE L'AGRO-EXPORT | CHAÎNE DE VALEUR AMELIORE - NOUVEAU MARCHÉ





EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

CAE

Les exemples de bonnes pratiques au niveau régional sur les questions liées à l'IQ incluent:

1. 15 postes frontaliers uniques et des systèmes TIC pour faciliter le dédouanement rapide des biens destinés au commerce transfrontalier ;
2. Régime de commerce simplifié pour les petits commerçants (en particulier les femmes et les jeunes) et un certificat d'origine simplifié ;
3. Centre d'assistance ONT et un système de déclaration en ligne, dont un système de déclaration ONT sur les téléphones mobiles pour les petits commerçants ;
4. Plateformes nationales et régionales sur les services d'infrastructures de qualité ;
5. Manuels de formation et des formations sur les ONT pour les petites entreprises internationales et sur le régime de commerce simplifié.

OAPI

Les bonnes pratiques englobent:

1. Harmonisation de l'infrastructure qualité et des normes afin de faciliter le commerce régional ;
2. Soutenir les normes des États membres et les institutions d'infrastructure qualité.

CROS-Q

Les bonnes pratiques englobent:

1. Mise en commun des ressources pour les petits États en construisant trois laboratoires de référence pour les mesures;
2. Et un organisme régional d'accréditation unique;
3. Formations sur la métrologie légale ;
4. Un organisme d'accréditation régional unique;
5. Une gestion qui promeut l'appropriation de l'IQ par les États membres ;
6. Construire des partenariats avec les autorités mondiales compétentes comme l'ONUDI.

DG COMMERCE

Les bonnes pratiques englobent:

1. La contribution des APE à l'augmentation de la productivité, la croissance du commerce et la mise en place de l'IQ en s'appuyant sur:
 - ▶ Un avantage concurrentiel pour la diversification;
 - ▶ le conditionnement;
 - ▶ l'analyse de la chaîne de valeur;
2. La promotion de la culture de qualité comme façon de faire des affaires;
3. La participation des associations de consommateurs pour aider au développement d'une culture de qualité.

ARSO

Les bonnes pratiques englobent:

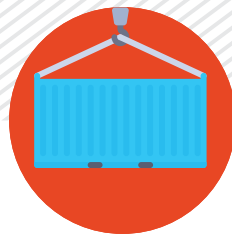
1. La participation à l'élaboration des normes et au renforcement des capacités visées ;
2. La production de documents d'information facilitant l'application effective des normes et qui se traduit davantage par des documents compréhensibles fondés sur les processus des chaînes de valeur—les actions que les fermiers peuvent entreprendre pour améliorer la sécurité des produits et la conformité avec la réglementation ;
3. Modèle de stabilisation fondé sur le processus de la chaîne de valeur et soutenant les PME—identification des marchés et liste de contrôle correspondante pour conformité ;
4. Reconnaissance mutuelle des certificats fondée sur l'harmonisation des normes et des évaluations de la conformité ;
5. Rebranding (Rebranding) des produits—utilisation de l'opportunité offerte par les objectifs de développement durable pour donner une nouvelle image à vos produits dans le contexte de la durabilité ;
6. Mobilisation et sensibilisation du secteur privé - document d'information sur les normes et leurs valeurs / avantages financiers ;
7. Mobilisation des décideurs sur les besoins en matière de mise en œuvre de l'IQ et des normes inhérentes, et les avantages en termes monétaires.



GROUPE 5

Commerce et investissement

5A | Compétitivité du secteur privé



MODERATEUR



Koen ROSSEL-CAMBIER
Commission européenne

CAMEROUN
CARTOGRAPHIE
DE LA STRATEGIE
D'EXPORTATION ET
D'ACCÈS AUX MARCHÉS



Achille BASSILEKIN III
Secrétaire Général
Ministère du Commerce

KENYA
SYSTEME DE
CONFORMITE DES
EXPORTATIONS DE
PRODUITS HORTICOLES



Ahmed NDYESHOBOLA
Chef de Projet
Programme TradeCom II

TANZANIE
COMPETITIVITE ET
DIVERSIFICATION
ET CLIMAT
D'INVESTISSEMENT
POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA
CHAÎNE DE VALEUR



Donald MMARI
Directeur Exécutif
REPOA

SAMOA
AMELIORER LE CLIMAT
DES AFFAIRES POUR LES
PME EXPORTATRICES



Colin STRINGER
Conseiller technique pour
SAME

ÎLE MAURICE
RENFORCER LA
COMPETITIVITE DES PME
DANS LE CADRE DES APE



Mandusha RAMBACUSSING
Analyste des politiques
commerciales

OBJECTIF DE LA SEANCE

Envisager des approches novatrices visant à soutenir la compétitivité du secteur privé, en identifiant les bonnes pratiques et en mesurant leur succès à ce jour et les besoins futurs.



FOCUS DU DEBAT

- Les projets et programmes ayant soutenu la formulation la stratégie d'exportation des pays ACP,
- L'identification des priorités et de leur potentiel en matière d'exportation relativement au marché de l'Union européenne,
- La consolidation des flux commerciaux et d'autres données pertinentes et l'accroissement et la diversification des exportations.



L'objectif principal de cette assistance technique est de renforcer la capacité du secteur privé ACP à pénétrer et à participer activement aux chaînes de valeur mondiales.

Domaines de réussite de l'assistance technique du TradeCom II:

- Elle a contribué à l'identification des goulots d'étranglement qui limitent la compétitivité et la diversification des exportations dans les secteurs de production primaire;
- Elle a renforcé les capacités de recherche et de conseil des instituts de recherche dans les domaines de la politique commerciale, de la compétitivité et de l'élimination des barrières non tarifaires;
- Renforcement des capacités commerciales avec l'UE, y compris la promotion de la compréhension de la législation de l'UE et des exigences en matière d'importation;
- Amélioration la compétitivité du secteur privé;
- La réalisation d'une analyse des lacunes des cadres réglementaires et politiques par rapport aux modèles de meilleures pratiques, dans le but précis de déceler des problèmes de conformité et de formuler des recommandations;
- Identification des opportunités d'affaires futures;
- Amélioration de l'accès aux services de veille

à la concurrence des PME;

- Contribution au développement de la capacité immédiate à exporter et à l'amélioration de la culture d'entreprise des PME, moteur des petites économies;
- L'accent mis sur l'analyse et l'aide en matière de commerce électronique et de TIC et leurs rôles dans la modernisation et l'amélioration de la compétitivité du secteur privé;
- L'accent délibérément mis sur l'autonomisation des femmes et jeunes entrepreneurs afin d'éliminer les obstacles et améliorer leur capacité immédiate d'exporter;
- Soutien à la préparation à l'exportation dans le cadre de la mise en œuvre des APE.

Comment améliorer l'assistance technique aux PME/secteur privé dans le futur:

- Les pays ACP font face à des contraintes qui ont un impact leur compétitivité tels que la surréglementation, les normes de qualité rigoureuses sur les marchés d'exportation, l'absence de régulation propre sur les questions foncières et les faiblesses institutionnelles. La résolution de ces problèmes nécessite une attention à moyen et à long terme si l'on veut avoir des résultats



concrets. L'assistance technique doit s'efforcer d'anticiper et de résoudre ces questions afin d'améliorer véritablement la durabilité en termes de renforcement de capacité et d'intégration régionale.

- L'accès au fonds pour la mise œuvre a toujours été le point faible de l'assistance technique, simplement en raison de la nature de l'AT.
- Mettre en place et améliorer les mécanismes de suivi relativement à la mise en œuvre du projet tout en faisant preuve de flexibilité sur le terrain.



DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'AVENIR

Investir dans le soutien des acteurs tout au long de la chaîne de valeur, le développement des marchés et l'infrastructure qualité. Mettre l'accent sur les chaînes de valeur grâce à une coopération plus étroite entre les secteurs de l'économie.



Soutien à la révision des politiques commerciales et d'exportation.

Promotion du dialogue public-privé dans la mesure du possible.



Soutenir le développement de produits de niche et d'indications géographiques;

Renforcer les capacités d'analyse des laboratoires.

Mettre l'accent particulièrement sur le développement de l'infrastructure qualité dans les pays ACP et inclure les institutions compétentes dans les discussions aux niveaux national, régional et intra-ACP, car cet aspect couvre un grand éventail de questions liées à l'investissement qualité et au développement du secteur privé.



Renforcer la capacité d'action des MPME et du secteur privé des PEID, en particulier à travers l'utilisation du commerce électronique afin de faciliter le commerce intra-régional.

Appui aux mécanismes d'accréditation pour faciliter les exportations.





EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

CAMEROUN

Une assistance technique a été fournie en vue d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale d'exportation, et améliorer l'exploitation des opportunités offertes par les APE tout en mettant l'accent sur le règlement des différends. Les meilleures pratiques englobent :

1. Élaboration du mécanisme de facilitation des exportations;
2. Développement de l'infrastructure qualité;
3. Amélioration des pratiques de conditionnement et d'étiquetage;
4. Amélioration de la connectivité pour améliorer l'accès dans le cadre de l'APE;
5. Élaboration et diffusion des normes de production.

ÎLE MAURICE

32 PME ont été sélectionnées pour participer au projet d'assistance technique en tenant compte des nouveaux piliers du plan économique national, y compris les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs, et les PME ayant un potentiel d'exportation. Les principaux secteurs ont également été sélectionnés. Des résultats positifs ont été enregistrés :

1. Cartographie des lacunes et des contraintes;
2. Développement d'un modèle commercial pour un centre européen d'informations sur les affaires;
3. Élaboration du Guide de gestion de la qualité;
4. Appropriation du projet à long terme par les organisations commerciales locales;

5. Séances de formation individuelles fournissant des stratégies pour accéder aux marchés régionaux et européens.

TANZANIE

L'assistance technique a fourni un soutien ciblé au REPOA et au Ministère du Commerce de Zanzibar dans le domaine de l'industrie et de la commercialisation en vue d'améliorer la compétitivité des producteurs primaires et diversifier la base d'exportation en tenant compte des opportunités d'affaires avec l'UE:

1. Création du label «Zanzibar Exotic Originals», une marque stratégique spécialisée dans les épices;
2. Africado (avocado) company ltd.

Points à retenir: Le support ciblé en faveur du branding, l'investissement dans le respect des normes de qualité permet de garantir l'accès aux marchés et de stimuler les exportations; les réformes sectorielles spécifiques et le PPP sont essentiels; promouvoir la transformation agricole axée sur la technologie.

ACP DU PACIFIQUE (RMI, SAMOA, FSM ET KIRIBATI)

L'assistance technique était axée sur l'amélioration du climat des affaires pour les PME exportatrices à travers le renforcement de la facilitation du commerce et de la compétitivité du secteur privé.

Les résultats incluent :

1. Évaluation de l'adéquation des instruments de collecte des données;
2. Évaluation de la viabilité du guichet électronique unique;

3. Amélioration de la compétitivité du secteur privé à travers l'examen des cadres politiques, législatifs, réglementaires et institutionnels.

KENYA

L'Appui ciblé aux associations de producteurs-exportateurs dans les secteurs de l'horticulture, les constructions et aquaculture afin de soutenir la compétitivité et l'accès aux marchés de l'UE et autres, a développé:

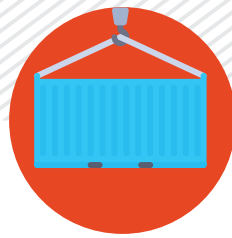
1. Un système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations menées par les "bonnes pratiques" et les parties prenantes du secteur;
2. Une application mobile simplifiée du système de conformité de la chaîne de valeur;
3. Un cadre multisectoriel pour la mise à jour du système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations
4. Un mécanisme africain d'évaluation par les pairs avec les autorités clés du secteur
5. Un cadre pratique pour la mise à jour du système de conformité de la chaîne de valeur pour les exportations conforme aux obligations d'exportation vers l'UE et les autres marchés.



GROUPE 5

Commerce et investissement

5A | Le programme TradeCom II dans le nouveau contexte du Plan d'investissement européen et de la Stratégie du secteur privé dans les États ACP



MODERATEUR



Axel POUGIN DE LA MAISONNEUVE
Commission Européenne

CE
LE PIE ET LA PERTINENCE
DE L'ASSISTANCE
TECHNIQUE POUR
L'INVESTISSEMENT



Paulus GERAEDTS
Chef d'équipe, Climat
d'investissement et champ
d'action du Secrétariat du PIE

SECRETARIAT ACP
L'APPROCHE DU
SECTEUR PRIVÉ ACP



Maximin EMAGNA
Expert chargé du
Secteur Privé et des
Investissements

OIF
INITIATIVE INTERRÉGIONALE
PORTANT SUR LA
CONNECTIVITÉ DES CHAÎNES
DE VALEUR COTON-TEXTILE-
VÊTEMENT



Chékou OUSSOMAN
Responsable du
Programme H&S

TRADECOM II
LES
RECOMMANDATIONS
POUR LE PROGRAMME
TRADECOM II



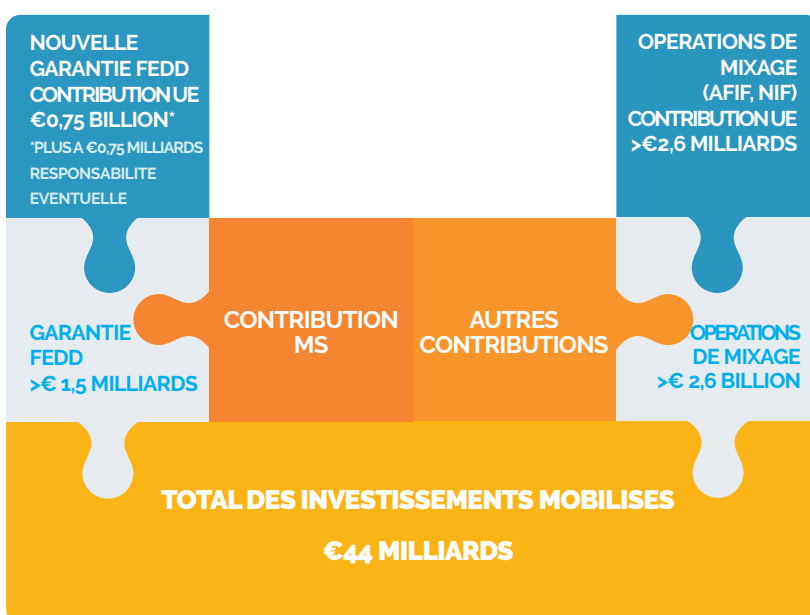
Ahmed NDYESHOBOLA
Chef de Projet
Programme TradeCom II

LE PLAN D'INVESTISSEMENT EXTERIEUR DE L'UNION EUROPEENNE (PIE)

Dans le cadre du plan de l'UE pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, l'UE a élaboré le PIE comme un outil qui permettra de contribuer au développement durable, d'améliorer le climat d'investissement, de s'attaquer aux causes premières de l'immigration, de promouvoir les investissements du secteur privé et de mettre en relief l'emploi et la croissance.

L'objectif est d'aller au-delà de l'aide au développement classique et d'utiliser plutôt les ressources financières pour avoir un effet de levier sur les autres flux disponibles pour atteindre les ODD.

Le Plan est axé sur une approche articulée autour de trois piliers:



PILIER 1 DU PIE

RESSOURCES DE L'UE ET CAPACITE DE MOBILISATION DE FONDS

Le plan intègre des composantes de mixage et de garantie de risques du fonds européen de développement durable (FEDD) axées sur l'atténuation des risques pour stimuler les investissements en Afrique et dans le voisinage européen. Selon les prévisions, la capacité de garantie en ce qui concerne le rehaussement du crédit bénéficiera les investissements finaux et permettra le partage de risques avec les autres investisseurs tels que les acteurs du secteur privé, tout en mobilisant des financements supplémentaires, en particulier dans le secteur privé.

PILIER 2 DU PIE ASSISTANCE TECHNIQUE

Il s'agit ici de la phase de préidentification des investissements (préparation des investissements et renseignements sur les marchés, analyse du climat d'investissement et dialogue).

PREPARATION ET LA MISE EN OEUVRE EN APPUI AU PILIER 1 (EFSD)

Au cours des dernières années, plus de 500 millions d'euros ont été mobilisés via les mécanismes de mixage de l'UE à cette fin. Selon des estimations, un montant supérieur ou égal à cette somme sera utilisé dans les prochaines années via les deux plates-formes régionales.

AMELIORER LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT EN APPUI AUX ACTIVITÉS RELEVANT DU PILIER 3

Pour améliorer l'environnement politique et réglementaire.
Sera financé par des enveloppes nationales, régionales et mondiales et coordonné par des délégations de l'UE.



PILIER 3 DU PIE

CADRE DE MISE EN ŒUVRE- UNE APPROCHE CONCRÈTE À PLUSIEURS NIVEAUX

Climat propice aux investissements (au niveau national avec l'aide des délégations de l'UE).

DIALOGUE STRATEGIQUE ET POLITIQUE AVEC LES PAYS PARTENAIRES

- Permettre aux entreprises de fonctionner de manière formelle, améliorer le niveau des investissements et de l'innovation, promouvoir la création d'emplois;
- Réduire coûts d'exploitation;
- Réduire les risques et l'incertitude;
- Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et ouvrir les marchés.

DIALOGUE STRUCTURE AVEC LES ENTREPRISES

- Agir de manière unie en faveur du secteur privé européen et local - le plaidoyer, le travail en réseau et l'échange d'informations;
- Dialogue politique éclairé sur l'environnement des affaires;
- Les forums des entreprises européennes, des partenaires importants pour accompagner le développement dans les pays partenaires et l'internationalisation des entreprises européennes.

ANALYSES AU NIVEAU DES PAYS, DES SECTEURS ET DES CHAÎNES DE VALEUR

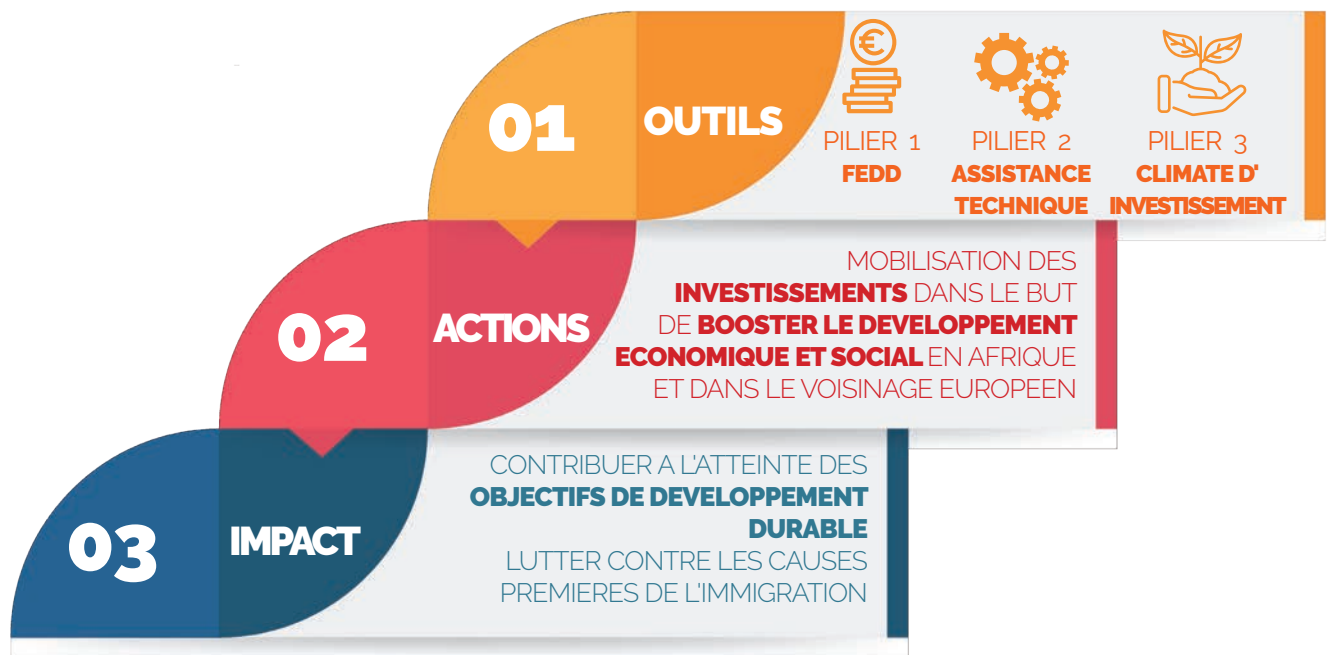
- Prise d'informations: cadre réglementaire, sécurité juridique, respect des clauses contractuelles, protection des investissements, compétences, renseignements sur les marchés, régime foncier, accès aux financements, etc.
- Climat général des investissements (marchés financiers, principes du droit, stabilité politique, logistique, infrastructures, etc.);
- Contraintes spécifiques à la chaîne de valeur.

COORDINATION ET COHÉRENCE

- Différentes modalités de l'aide (projet, appui budgétaire, approches sectorielles);
- Cohérence des politiques pour le développement;
- Rôle essentiel des délégations de l'UE, des États membres et des pays partenaires;
- Secteur privé.

Avec l'intégration de ces trois piliers, le PIE marquera un changement de paradigme vers l'octroi de l'aide publique au développement (APD) avec un effet de levier. Le nouveau mécanisme de garantie mis en place par l'UE facilitera les investissements, qui, autrement, n'auraient pas été possibles. Grâce aux interventions d'assistance technique, les projets d'investissement rentables avec une forte

dimension de durabilité, à la fois du point de vue environnemental et social, devraient voir le jour. Grâce aux projets types d'Aide au Commerce et le dialogue stratégique, nous pourrions assister à l'amélioration du climat des affaires et à la création de conditions permettant d'augmenter l'investissement. Le plan devrait permettre de lever plus de 44 millions d'euros à l'horizon 2020.



STRATEGIE POUR LE SECTEUR PRIVE DANS LES PAYS ACP

Le groupe des pays ACP a élaboré un nouveau programme, sa Stratégie de Développement du Secteur Privé (PSDS) afin de s'attaquer aux obstacles et aux défis auxquels fait face le secteur privé, qui est dominé par les MPME dans les pays ACP. Elle vise l'émergence d'un secteur privé résilient et croissant qui jouera un rôle essentiel sur le chemin de la croissance durable tout en cherchant à réduire la pauvreté dans les pays ACP. Elle entend également créer une véritable synergie entre les responsables politiques, les spécialistes du développement, les fournisseurs de ressources ainsi que les bénéficiaires afin de promouvoir la création réelle d'emplois décents dans les pays ACP. Elle adopte une approche globale pour répondre à tous les types de contraintes auxquelles fait face le secteur privé, à tous les niveaux, notamment les difficultés liées à l'enregistrement, les questions fiscales, le déficit infrastructurel, les diverses lacunes en matière de fourniture d'énergie, l'accès limité aux investissements, le déficit d'emploi, l'incapacité à s'adapter au marché du travail, le sous-développement du marché des services et le manque de soutien pour le développement entrepreneurial.

Elle vise à aider l'amélioration du climat des affaires du secteur privé au niveau de tous les pays ACP, tout en s'adaptant aux spécificités nationales et régionales; à promouvoir l'accès aux services financiers; à fournir un accès aux financements et un soutien dans la mobilisation des financements pour le secteur privé dans les pays ACP; et à garantir la complémentarité et une meilleure coordination avec les initiatives nationales et régionales.

Priorités de l'intervention:

- Création de partenariats;
- Coordination et création de synergies;
- Additionnalité, complémentarité et cofinancement entre les programmations au niveau national, régional et entre les différents pays ACP;
- Appui aux processus d'intégration régionale des pays ACP;
- Appui aux régions et aux pays en situation de vulnérabilité;
- Création d'emplois viables;
- Développement de compétences liées à de nouveaux domaines et emplois.

La coordination sera assurée par les organismes du Consortium afin d'apporter une réponse aux différents groupes du programme, avec une base de PMU à Bruxelles. La supervision sera assurée par un comité de pilotage, des comités techniques ACP et une structure consultative stratégique.

PRIORITES D'INTERVENTION



PROGRAMMATION DE RESSOURCES

130 MILLIONS D'EUROS

- Programme pour l'amélioration du climat des affaires et le développement des chaînes de valeur régionales

50 MILLIONS D'EUROS

- Programme pour l'expansion de l'inclusion financière

400 MILLIONS D'EUROS

- Programme de renforcement de l'accès des MPME au financement

20 MILLIONS D'EUROS

- Programme de gestion du partage de connaissances sur le développement du secteur privé ACP

ORIENTATIONS POUR L'AVENIR

- Définir les priorités de l'aide au développement des chaînes de valeur régionales pour la création d'emplois pour les jeunes et les femmes;
- Renforcer le cadre de dialogue pour des échanges permanents entre les entités régionales et les acteurs du secteur privé sur la programmation et la mise en œuvre de l'évaluation du FED;
- Identifier le mandat d'intégration régionale des institutions compétentes en vue de la mise en œuvre des différentes activités;
- Travailler en étroite collaboration pour soutenir le secteur informel afin de permettre son intégration progressive dans l'économie formelle;
- Assurer la correspondance et la mobilisation des ressources financières et techniques mises à la disposition de tous les partenaires (y compris l'UE) afin de s'accorder sur le moyen le plus approprié de soutenir le secteur privé;
- Élargir les domaines d'intervention du PEI afin d'intégrer les Caraïbes et le Pacifique;
- La nécessité de la mise en place d'une collaboration fructueuse entre le PSDS et les points focaux régionaux, avec le Secrétariat ACP pour assurer les échanges d'informations et la participation active des pays ACP dans la mise en œuvre et l'évaluation du PSD et des activités d'assistance technique;
- L'importance de mobiliser les institutions financières et les banques régionales des pays ACP (telles que la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes) pour mettre au point la bonne combinaison des projets PSD, notamment en ce qui concerne le développement de l'emploi des jeunes.

OIF (ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE) INITIATIVE INTERREGIONALE DE CONNECTIVITE DES CHAINES DE VALEUR COTON-TEXTILE-VETEMENT

DENSIFICATION AND DIVERSIFICATION OF THE COTTON-TEXTILE-CLOTHING INDUSTRIES IN FRANCOPHONE SPACE (DEDICOT)

La chaîne de valeur coton-textile-habillement est un élément clé pour la création d'emplois dans les Pays et les Régions en développement.

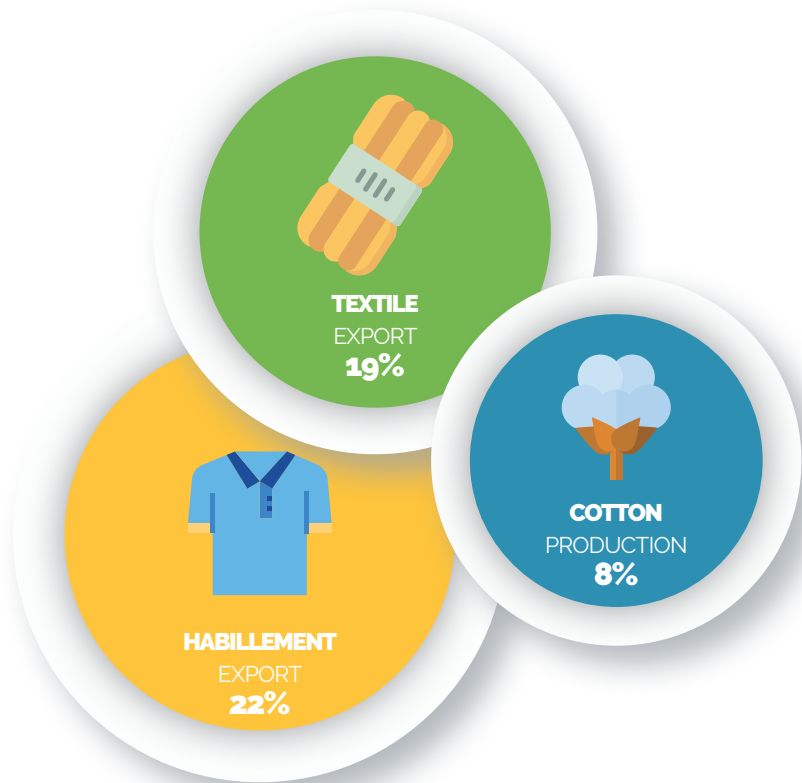
La commission européenne a accordé beaucoup de ressources pour le développement du secteur cotonnier dans les Pays ACP mais, malheureusement, n'a pas obtenu les résultats attendus. Au niveau de OIF, les États Membres possèdent une longue expérience en matière de transformation du coton et de production du textile. Preuve en est, notamment:

- L'identification des problèmes des questions touchant la chaîne de valeur CotonTextile&Habillement dans le États Membres de l'OIF;
- Les opportunités pour interconnecter les chaînes de valeur interrégionales;
- Les réponses de OIF au Plan DEDICOT.

Il y a eu beaucoup des programmes de soutien au secteur du coton dans les Pays ACP/Arica Dans le cadre du programme communautaire de l'UE.

Les résultats d'une recherche menée par le CIRAD, organisation française spécialisée dans l'étude des chaînes de valeur, peuvent être résumées comme suit.

Citons par exemple le cas d'une t-shirt, la valeur ajoutée du coton c'est seulement le 2% de la valeur totale que sera accordée aux Pays producteurs de coton.



Les États Membres de l'OIF sont 84:

- 18 UE (France, Belgique)
- 12 États Comsec (excluant Saint Lucia); et
- 32 ACP
- 22 autres.

Il existe un lien fort entre les Pays dans la chaîne de valeur du coton. C'est possible maintenant parler de chaîne de valeur en partenariat avec UE-ACP et OIF.

Le rôle essentiel est assuré par l'UE, car elle est le principal acteur en ce qui concerne le volume des importations et des exportations du textile et des vêtements.

En scrutant de plus près le cas spécifique de l'OIF, l'on peut considérer la région de l'OIF comme étant la locomotive de toute la chaîne de valeur du coton.

Et c'est fort de ce constat que l'OIF examine la possibilité de faire adhérer l'Afrique (qui est par ailleurs l'un des principaux producteurs de coton) à la chaîne de valeur internationale du coton.

l'OIF envisagerait, avec l'appui du Programme DEDICOT, de proposer d'établir des liens entre le secteur de la production de coton et le secteur de l'habillement avec un plan et/ou un programme qui comporte deux volets :

1. Un accord pour l'achat et l'approvisionnement de la fibre de coton avec prévisibilité des paramètres de quantité et de coûts.

Ledit accord, un programme de 4 ans, couvrira la période 2018 -2022.

De cette manière, les agriculteurs auront une idée prédéterminée des quantités de coton qu'ils pourront fournir ou vendre d'ici la fin du cycle;

2. L'accord de coopération industrielle suit la même période de programmation (2018-2022) ;

De cette manière, il sera possible de voir progressivement les entreprises mixtes se constituer pour poursuivre la transformation du coton en Afrique.

Le programme a été élaboré en étroite consultation et collaboration avec les principales associations impliquées dans la chaîne de valeur du coton, en particulier :

➤ Pour le secteur industriel:

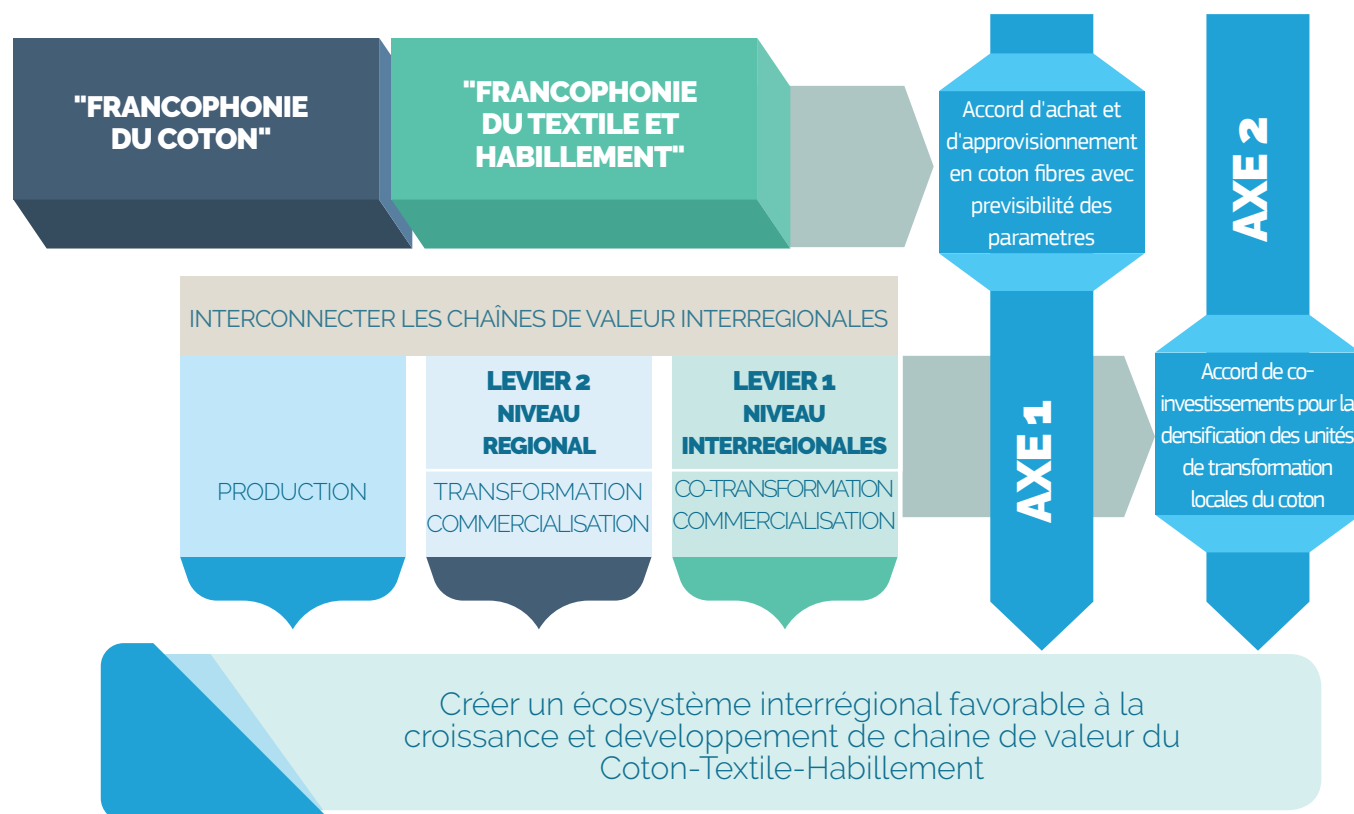
OPICT (West Africa) Cotton Assoc. industries
Vietnam Cotton Assoc. Moroccan Textile Association
des textiles et habillement Cambodia

➤ Les organisations d'intégration régionale :

CEEAC ;
CEMAC ;
UEMOA ; et
CEDEAO.

➤ 10 pays pilotes (pour les 10 pays pilotes, il est prévu qu'ils jouent un rôle crucial dans l'ensemble de la chaîne de valeur du coton, dont la production, la transformation et la diversification des industries du secteur du coton):

- 1 Argentine ;
- 2 Cameroun ;
- 3 Burkina Faso ;
- 4 Côte d'Ivoire ;
- 5 Guinée ;
- 6 Bénin ;
- 7 Mali ;
- 8 Vietnam ;
- 9 Maroc ;
- 10 Tchad ;





RECOMMANDATIONS POUR LE PROGRAMME TRADECOM II



MESURER LES RESULTATS TANGIBLES DU PROGRAMME TRADECOM II

- La majeure partie des programmes reflètent l'ambition des bénéficiaires;
- Par la suite, revoir à la baisse les ressources et l'échéancier;
- Interventions thématiques directes;
- Engagement des différentes parties prenantes;
- Renforcement des capacités;
- Communication;
- Certification électronique d'origine.

VALEUR AJOUTEE DU PROGRAMME TRADECOM II

- Approche inclusive;
- Solide appropriation englobant les processus à double sens entre les décideurs politiques et les gestionnaires de projet;
- Dimension humaine: évolution du processus de mise en œuvre;
- Processus consultatif avec les États membres et les parties prenantes;
- Spécialement pour les petits États: Appui de l'assistance technique pouvant déclencher une « vague de changements »;
- Dimension régionale et connexion avec les bonnes pratiques dans les autres pays et régions ACP.



DEFIS ET LIMITES DU PROGRAMME

- La rétention des connaissances dans le but de limiter l'impact du roulement du personnel; l'approche inclusive et le partage d'informations;
- Éviter de recommencer à zéro, mais penser plutôt à construire à partir des éléments à votre disposition ;
- Apprentissage pratique ;
- Le cadre de suivi et d'évaluation est essentiel.

COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES ET LES DIFFERENTES INTERVENTIONS

- Le lien avec l'EUD et les CER ;
- Les autres donateurs pour saisir les opportunités ;
- Les organisations de la société civile ;
- Durabilité et coordination de l'assistance technique.



MOYENS DE DEFINITION DES PRIORITES

- Le lien avec l'EUD et les CER;
- Le commerce électronique;
- Le changement climatique et le commerce;
- Rester engagé avec les différents changements commerciaux;
- Le commerce inclusif et équitable;
- Rechercher un meilleur accord de coopération en matière d'investissement ;
- Renforcer ou reproduire les bonnes pratiques du cadre des APE et d'autres accords commerciaux;
- La politique commerciale extérieure commune peut être utilisée par un seul pays, puis reproduite dans d'autres régions;
- Les plans de mise en œuvre des APE et la mobilisation des ressources;
- Accorder une attention particulière sur les capacités douanières pour la mise en œuvre des APE;
- Renforcer l'analyse sur les chaînes de valeur régionales et mondiales;
- La reproductibilité des bonnes pratiques douanières (à titre d'exemple, le certificat d'origine électronique);
- L'harmonisation des procédures douanières au niveau régional (il serait judicieux d'éviter de se concentrer sur les particularités de la région, mais plutôt rechercher des points communs pour harmoniser et faciliter les procédures);
- Promouvoir la culture de la qualité.

Séance de Clôture

MODERATEUR



Axel POUJIN DE LA MAISONNEUVE
Commission Européenne

COMMISSION EUROPEENNE



Antti KARHUNEN
Chef d'Unité,
Développement du
Secteur Privé, Commerce,
Intégration Régionale

SECRETARIAT ACP



Viwanou GNASSOUNOU
Sous-Secrétaire Général,
Département du
Développement Economique
Durable et du Commerce



SECRETARIAT ACP



Vivanou GNASSOUNOU

Sous-Secrétaire Général,

Département du

Développement Economique

Durable et du Commerce



Je tiens à remercier les Ambassadeurs, le Président du Sous-Comité du Commerce et l'Ambassadeur de Vanuatu, qui ont tous activement participé à ces deux jours de débat. Je remercie également tous les participants d'avoir soulevé les questions essentielles pour le groupe ACP dans le domaine du développement du commerce et de la compétitivité, et celles qui feront l'objet d'une attention particulière du Groupe ACP lors des discussions qui suivront la rencontre de Cotonou. Les APE, bien qu'au centre des discussions sur le plan régional, joueront également un rôle crucial en ce qui concerne les questions commerciales au niveau des ACP. Les milieux des affaires et les décideurs des pays ACP devraient, à cet égard, renforcer le partage d'expériences en plus de collaborer avec les partenaires internationaux.

Pour atteindre cet objectif, le rôle donné aux Communautés économiques régionales (CER), à savoir la recherche de la conformité avec le marché au niveau intra-ACP, et l'utilisation croissante des fonds pour des projets transrégionaux devraient

être renforcés. Cela devrait contribuer au maintien du niveau de cohérence et renforcer notre unité.

Nous encourageons l'UE, notamment dans le cadre du plan d'investissement extérieur (PIE), à fournir des fonds, mais aussi des moyens pour les exploiter. Nous devons examiner, de manière collective, l'utilisation effective des institutions clés dans les pays et régions ACP afin de mieux relever les défis auxquels nous sommes confrontés et de mobiliser des ressources supplémentaires provenant tant du PIE que des autres sources. Les banques régionales de développement des pays ACP devraient être impliquées en tant que partenaires dans l'exécution du PIE. À ce sujet, nous plaçons pour un assouplissement des règles qui régissent ces ressources d'investissement et les fonds de garantie. Ces avancées régionales devraient s'effectuer dans le respect des piliers fondamentaux de la gouvernance financière.



Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à l'endroit des différents Ambassadeurs et délégués pour les discussions fructueuses. J'adresse également mes remerciements au chef d'équipe TCII pour le bref résumé des problèmes et de la voie à suivre pour le futur. En réponse à cela, nous admettons que les garanties PIE sont certes prometteuses, mais n'offrent pas de certitudes. C'est pourquoi, il est indispensable de faire des efforts supplémentaires afin de s'assurer de la disponibilité des ressources.

Le TCII est un programme très stratégique pour l'UE, et ce, d'autant plus que l'on commence à aborder la question des investissements telle que résumée lors de l'examen de l'aide au commerce de l'UE et dans l'agenda 2030 de l'UE pour le développement. Le Programme TCII jouera un rôle essentiel dans cet agenda. La première phase du programme TCII est largement positive. Nous avons réalisé de bonnes avancées dans la formulation des politiques commerciales nationales et régionales, les règlements de différends, les portails d'information, le coaching des PME,

etc. Il est donc essentiel de tirer profit des produits de ce programme afin de garantir leur durabilité et obtenir de réels gains économiques et commerciaux.

Lors de la deuxième phase, nous devrions enregistrer davantage de contributions en matière de promotion des ODD—reliant le consensus européen pour le développement (+ EIP), l'appui à la ZLA et au programme de l'OMC, tout en construisant des marchés intra-ACP et en soutenant le CFTA. Le programme TCII continuera à renforcer les capacités au niveau local, et à appuyer le dialogue stratégique avec les entreprises au-delà de l'Afrique, à comprendre leurs contraintes et à fournir une assistance technique à l'avenir alors qu'elles s'attaquent au défi du climat d'investissement dans le cadre du PIE et du programme de réformes structurelles. Ceci est au centre de la réflexion sur le PIE, et nous sommes prêts à travailler avec les partenaires ACP pour le développement de nouvelles idées.

COMMISSION EUROPEENNE



Antti KARHUNEN
Chef d'Unité,
Développement du
Secteur Privé, Commerce,
Intégration Régionale



Participants

ACP SECRETARIAT

Dr. Patrick I GOMES
Viwanou GNASSOUNOU
Morgan GITHINJI
Maximin EMAGNA
Christiane LEONG
Yvonne CHILESHE
Helen FIAGAN

DELGATIONS ACP

Gabriel TCHOCODO - Benin
Mambila BANSE - Burkina Faso
Marius NZESSIONE - Central African Republic
Evina ABEE D. - Embassy Cameroon
Mamadou SOW - Senegal
Joshua AAURE - Ghana
Marie Jeanne ENGOUERE ODZALA - Congo
Lucas MANDUALA - Papua New Guinea
Garrinda ST GERMAIN - Haiti
Jean TOURE - Guinea
Souleymane DEMBELE - Mali
Alain RAHARJAONA - Madagascar
Theresa PENN - Samoa
Thomas ATOKRE - Ivory Coast
Alfred BOBENDA - Congo
Angolo AGBODOYETIN - Benin
Charity MITHAMO - Kenya
Lindy J. CHENGA - Zimbabwe
Philisine CHIDAWANDIKA - Zimbabwe
Adolphus LEROY - Guyana
Geoffrey KABAKAKI - Tanzania
James WOODS - Malawi
Ines NAZOV - Niger
Venant NTABONA - Burundi
Oyono BIBANG - Equatorial Guinea
Armand MONDJO - Congo

CE

Leonard MIZZI - EC/DG DEVCO
Antti Pekka KARHUNEN - EC/DG DEVCO
Axel POUGIN DE LA MAISONNEUVE - EC/DG DEVCO
Koen ROSSEL-CAMBIER - EC/DG DEVCO
Philippe JACQUES - EC/DG DEVCO
Athanasios RAMMOS - EC/DG TRADE
Moustapha MAGUMU - EC/DG TRADE
Remco VAHL - EC/DG TRADE
Paulus GERAEDTS - EC/EIP SECRETARIAT

UN

Irene SALVI - UNCDF
Karima WARDK - UNCDF

BENEFICIAIRES

Teddy SOOBRAMANIEN - H&S - COMSEC
Lisa RODRIGUEZ - H&S - COMSEC
Florence CHILENGA - H&S - COMSEC
Chekou OUSSOUMAN - H&S - OIF
Ahmed Ali KOTOKO - H&S - OIF
Stéphane LOPEZ - H&S - OIF
Hary ANDRIAMBOAVONJY - H&S - OIF
Serigne Bassirou DIENE - H&S - OIF/CEEAC
Aristide LOUEMBET - H&S - OIF/CEEAC
Antoine AGBADOME - H&S - OIF/CEDEAO
Seydou SACKO - H&S - OIF/CEDEAO
André MONKAM - H&S - OIF/CEMAC
Lambert TSATHY - H&S - OIF/CEMAC
Jean Pierre OUEDRAOGO - H&S - OIF/UEMOA
Cléophas HOUNGBEDJI - H&S - OIF/UEMOA
Neville TOTARAM - ACP GENEVA
Achille BASSILEKIN III - Cameroon; Ministry of Trade
Mandusha RAMBACCUSSING - Mauritius; Ministry of Foreign Affairs
Alexis DOWNES-AMSTERDAM - CARIFORUM
Zerezghi K. KIDANE - COMESA

PROGRAMME TRADECOM II

Ahmed NDYESHOBOLA - TCII PMU
Cheikh Oumar - TCII PMU
El Hadji DIOUF - TCII PMU
Paula Valesca HIPPOLYTE-BAUWENS - TCII PMU
Riccardo TINTIS - TCII PMU
Claudia SCHIATTARELLA - TCII PMU
Gian Paolo DE PINTO - TCII PMU
Loreta VALERIO - TCII PMU
Gianluca VEDOVA - AESA
Riccardo BONACUCINA - AESA
Ferdinand NYABENDA - CECODDA

PROGRAMME CTA

Isolina BOTO
Gervais NKANAGU - COMESA
Lawrence OTHIENO - EAC
Hemon P.D. - ECOWAS
Henry SANDAY - MSG
Virginia PAUL - OECS
Shiu RAJ - PIFs
Andrea GIACOMELLI - PIFs
Hermogene NSENGIMANA - ARSO
Deryck OMAR - CROSQ
Jean-Baptiste WAGO - OAPI
Donald MMARI - REPOA
Lucy MUCHOKI - KAAA-KENYA
Frank SIONEHOLO - Government of Niue
Colin STRINGER - Samoa; SAME
Assome DIATTA - Senegal

TRADECOM II PROGRAMME



BUILDING ACP TRADE CAPACITIES
RENFORCER LES CAPACITES COMMERCIALES DES ACP

BUILDING ACP TRADE CAPACITY

**SUPPORTING
REGIONAL
INTEGRATION**



**STRENGTHENING
PRIVATE SECTOR
COMPETITIVENESS**



**EFFECTIVE
PARTICIPATION
IN TRADE
NEGOTIATIONS**



TRADECOM II PROGRAMME

Avenue de Tervuren 36, box 35
1040 Brussels - Belgium

☎ 0032 (0)2 739 00 60

✉ contact@tradecom-acpeu.org

🌐 www.tradecom-acpeu.org

follow us on twitter:

🐦 @Tradecom_2

🐦 @Tender_Tradecom